

Amiens, le 15 novembre 2021

Sandrine GARIDI
Chef de division

Aurélie GUILLEMET
Adjointe au chef de division

Bureau DPE 1^{er} degré public
ce.dpe80@ac-amiens.fr

Dossier suivi par :
Martine LEMAITRE-MARTIN
et Sabine PERDRIX
cm80@ac-amiens.fr
03 22 82 38 09
ou 03 22 82 37 24

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Madame la directrice de l'INSPÉ d'Amiens
S/c de monsieur le Président
de l'Université-Picardie-Jules-Verne

Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les enseignants
S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Allègement de service pour raisons de santé pour les personnels enseignants du 1^{er} degré public – Année scolaire 2022-2023.

Références : Articles R.911-12 à R.911-18 du code de l'éducation

Dans le cadre juridique ci-dessus référencé, la présente circulaire a pour objet de vous présenter les modalités de mise en œuvre du dispositif d'allègement de service pour raisons de santé, au titre de l'année scolaire 2022/2023.

I. Bénéficiaires du dispositif

L'allègement de service constitue une modalité d'adaptation du poste de travail, ouverte aux personnels enseignants. Ce **dispositif exceptionnel** tend à permettre de concilier l'état de santé du demandeur (qui continue à percevoir l'intégralité de son traitement) avec les exigences de la continuité du service, par un aménagement du rythme et de ses conditions de travail.

II. Quotité de l'allègement

Conformément aux dispositions du décret cité en référence, l'allègement de service ne peut être envisagé que dans la limite maximale du tiers des obligations réglementaires de service de l'agent.

Il ne sera accordé qu'en journée entière.

Un agent exerçant à temps partiel pourra en bénéficier mais celui-ci ne saurait se cumuler avec le temps partiel thérapeutique.

Il est attribué pour une durée maximale de deux années scolaires à l'exception de situations individuelles particulières.

Si un enseignant souhaite toujours bénéficier d'un aménagement hebdomadaire, il pourra lui être accordé, à l'issue de ces deux ans, sur demande et avis du médecin de travail, un temps partiel à 80% sur autorisation pour raisons médicales.

III. Décision d'allègement

Les décisions d'attribution d'allègement de service seront prises après la tenue d'une commission et après avis du médecin de travail, puis seront notifiées par voie hiérarchique.

IV. Acheminement et calendrier

Les personnels devront adresser leur demande accompagnée d'un certificat médical à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale – division des personnels enseignants 1^{er} degré public par la voie hiérarchique pour le **lundi 10 janvier 2022 délai de rigueur**.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, resembling the initials 'GN'.

Gilles NEUVIALE

DEMANDE D'ALLEGEMENT DE SERVICE

Année scolaire 2022-2023

Affaire suivie par : Martine LEMAITRE-MARTIN et Sabine PERDRIX

DONNÉES PERSONNELLES

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Situation familiale :
NOM – Prénom :	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> concubin(e)
Date de naissance : / / 19	<input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve)
Adresse :	Profession du conjoint :
Code postal : Ville :	Enfants à charge (<i>nombre et date(s) de naissance</i>) :
Tel fixe : Mobile :
Courriel :

DONNÉES PROFESSIONNELLES

Corps/Grade :	Ecole ou école de rattachement pour les remplaçants ou service pour affectation en dehors d'une école :
Fonction :
Ancienneté de service (au 01/09/2021) :	depuis le : / /
..... ans mois jours	

- PREMIÈRE DEMANDE
 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
 DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ALLÈGEMENT (*joindre un certificat médical récent*)

L'ensemble de ce dossier est à adresser à :

Division des personnels enseignants
Bureau 1^{er} degré public
Mme Martine LEMAITRE-MARTIN
et madame Sabine PERDRIX
DSDEN Somme – 20 Bd Alsace Lorraine
80063 AMIENS Cedex 9

Pour le lundi 10 janvier 2022

Fait à, le / / 20

Signature

OBLIGATOIRE

AVIS DU DIRECTEUR (TRICE) DE L'ÉCOLE motivé et à porter à la connaissance de l'intéressé(e)

Fait à, le / / 20

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR (TRICE) DE LA CIRCONSCRIPTION motivé et à porter à la connaissance de l'intéressé(e)

Fait à, le / / 20

Signature